



Reboisements à Andlau (67)



Ce matin, Yves SCHOENNAHL (gestionnaire forestier pour la société France Valley) et Stéphane ASAEL (ingénieur forestier au CRPF) accompagnent l'équipe Label Bas-Carbone (LBC) sur les surfaces forestières de 2 et 7 hectares reboisées il y a tout juste 4 mois. Le paysage est saisissant, on observe de grandes trouées dans la forêt où seuls quelques îlots sains sont encore en place. Il y avait là une forêt de hêtres et de sapins victimes des sécheresses observées depuis 2017. Yves le voit, la forêt sur le versant sud n'a pas résisté à ces épisodes répétés. Une demande de coupe d'urgence a été adressée au CRPF pour exploiter ce qui était encore exploitable avant que tout ne devienne sec. On le voit sur les photos des tiges appartenant à une autre parcelle: tout ce qui est à l'extérieur du cœur de bois est sec, les bois récoltés vont être déclassés. Entre la broussaille, à peine visible, l'espoir. Les jeunes plants hauts de quelques centimètres sont protégés par leurs congénères, les îlots de senescence, les broussailles. Une petite cuvette est formée en contrebas de chaque plant pour recueillir les eaux de ruissellement. Les essences replantées sont diversifiées pour espérer une meilleure résilience: chêne, mélèze, pin laricio (photos en haut de gauche à droite), mais aussi douglas, pin sylvestre et robinier. On trouve aussi du frêne en régénérescence naturelle (photo à droite). Un enclos est posé pour éviter que le gibier ne vienne se délecter des jeunes plants. Ces deux projets permettront potentiellement de stocker 2250 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) sur 30 années. Sans le financement obtenu grâce au LBC, le propriétaire n'aurait pas pu réinvestir. A Andlau, dans le Bas-Rhin, on se bat contre le changement climatique. Mais pas que... (voir encart de droite →).



Yves SCHOENNAHL est passionné par son métier, aime le partager. A la demande de Strasbourg Centre Energies, il a organisé une opération symbolique de plantation avec l'association 7 Sommets Contre la Maladie au bénéfice des enfants qui ont un parent atteint de cancer. La forêt se reconstruit, les hommes aussi...

Le label bas carbone est un outil national de certification carbone, au service de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Bas Carbone. Il garantit aux financeurs, souhaitant compenser volontairement leur empreinte carbone, un investissement de qualité dans des projets vertueux. Les sociétés Strasbourg Centre Energies, les Internationaux de Strasbourg et Eco-manifestation Alsace ont permis de financer en partie ces projets de plantation.

Avec les aléas climatiques, certaines plantations peuvent se retrouver en échec. Une mise à jour de la méthode rendra éligible ces projets.

Vous aussi souhaitez financer un projet label Bas-Carbone ? Parcourez le Registre à la recherche de votre projet coup de cœur : <https://mtect.fr/693>

En savoir plus sur le label en région Grand-Est, visitez notre site internet à cette adresse: <https://mtect.fr/694>



Nota : La valeur définitive de l'estimation des réductions d'émissions exprimée en tonne de dioxyde de carbone ne sera établie qu'après vérification par un auditeur indépendant et une décision administrative de vérification.



Création de Vergers à Furdenheim (67)



Ce matin, Pierre BARTH, à la tête de la ferme éponyme située à Furdenheim dans la Bas-Rhin, accueille l'équipe Label Bas-Carbone (LBC) au sein de son verger de pommiers ayant reçu le label en 2022. Celui-ci s'étend à perte de vue et est constitué de deux variétés de pommes. Les pommes Dalinette rouges, plutôt de garde, doivent encore mûrir avant d'être consommées. Elles sont commercialisées sous la marque Chouquette®. Les pommes Inogo jaunes sont succulentes et prêtes à déguster. Ces variétés ont méticuleusement été choisies pour leur goût mais surtout pour leur résistance à la tavelure, permettant de réduire de moitié les traitements phytosanitaires. A notre arrivée, un rapace s'enfuit au loin sous les filets. Ceux-ci permettent de protéger la récolte contre la grêle. Les pieds des fruitiers sont également protégés contre les dégâts causés par les lièvres. L'enherbement participe grandement au stockage carbone. Seuls les pieds en sont dégagés pour éviter qu'ils n'étouffent. Un peu plus loin, se trouve le verger de fruitiers à noyaux: on y retrouve des rangées d'abricotiers, de pêchers et de cerisiers. Ces vergers permettront potentiellement de stocker 200 tonnes de carbone sur 20 années. L'arboriculteur s'est rapproché de la société Carbonapp, un des opérateurs de contribution carbone spécialisé dans le montage de projet LBC, dont il avait entendu parlé dans les associations locales et au niveau de son syndicat. Il est ravi de cette collaboration qui lui a paru simple, fluide et fructueuse!

Passionné par son métier et investi pour le développement de la filière locale, Pierre BARTH est également président de l'Interprofession des Fruits et Légumes d'Alsace.



Le label bas carbone est un outil national de certification carbone, au service de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Bas Carbone. Il garantit aux financeurs, souhaitant compenser volontairement leur empreinte carbone, un investissement de qualité dans des projets vertueux. La société Newen Studio (producteur de la série « Marie-Antoinette » pour Canal+) et un financeur anonyme ont permis de financer en partie ces vergers.

Les fruits sont tous vendus dans le département, une petite partie de la récolte se retrouve en vente directe au magasin de la ferme « Le panier de la Ferme Barth ».

Vous aussi souhaitez financer un projet label Bas-Carbone ? Parcourez le Registre à la recherche de votre projet coup de cœur : <https://mtect.fr/693>

En savoir plus sur le label en région Grand-Est, visitez notre site internet à cette adresse: <https://mtect.fr/694>



Nota : La valeur définitive de l'estimation des réductions d'émissions exprimée en tonne de dioxyde de carbone ne sera établie qu'après vérification par un auditeur indépendant et une décision administrative de vérification.



Témoignages de financeurs (1/2)

Quatre financeurs ont accepté de dévoiler leurs motivations à soutenir des projets vertueux pour le climat ayant obtenu le Label Bas-Carbone. Ils exposent ici également plus généralement leur action au quotidien sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour plus d'information sur les projets concernés, vous pouvez consulter les éditions n°1 et 2 du « Focus sur des projets en Grand-Est ».

Les Internationaux de Strasbourg sont un évènement sportif qui se positionne comme 1^{er} tournoi de tennis féminin français et 1^{er} événement éco-responsable français. Depuis 2009, le fondateur Denis NAEGELEN a l'ambition de mettre l'éco-responsabilité au cœur de cette compétition :

« Un évènement sportif est médiatisé, il a la capacité de porter les messages, pour le nôtre, les deux principaux sont la place de la femme et l'éco-responsabilité. Nous avons travaillé sur 100 process (mobilité, restauration...), nous avons réalisé 5 bilans carbone et réussi à réduire de 60% l'impact par spectateur. En 2021, nous avons décidé d'accélérer la démarche en compensant une partie des émissions résiduelles par des projets de reforestation Label Bas-Carbone à Mollkirch puis en 2023 à Andlau. On aurait pu financer pour dix fois moins cher des projets en Amazonie ou en Afrique mais nous avons fait le choix de financer des projets sur notre territoire au plus près de notre évènement. »



Strasbourg Centre Energies (SCE) est le délégataire en charge de l'exploitation du réseau de chaleur qui dessert en chauffage et eau chaude sanitaire les quartiers de l'Elsau et de l'Esplanade à Strasbourg. Actuellement, plus de 63 % de l'énergie distribuée via ce réseau provient de sources renouvelables ou de récupération (EnR&R).

Afin de renforcer la part EnR&R de son bouquet énergétique, le réseau de chaleur Strasbourg Centre intègrera dans les prochaines années de l'énergie dite "fatale", récupérée auprès des industriels situés au Port Autonome de Strasbourg et de l'aciérie BSW située à Kehl.

Pour tenter de compenser les émissions CO₂ liées aux travaux de développement et de rénovation de ce réseau de chaleur (lui-même bas carbone), SCE a entrepris la participation à des projets alsaciens de reboisement de forêts sinistrées par le changement climatique ou des crises sanitaires via le Label Bas Carbone. SCE s'est rendu en forêt en mai 2024 et a constaté le bon départ des plants grâce à une météo favorable. CSE propose une vidéo du projet sur son compte LinkedIn [accessible en cliquant ici](#).

Éco-Manifestations Alsace est une association qui assure la promotion de l'éco-responsabilité des manifestations (sportives, culturelles, populaires, professionnelles...) ainsi que des lieux accueillant du public (salles de spectacles, de sport, centres socioculturels...). Elle propose aux manifestations un accompagnement récompensé par un label à travers la « Charte d'engagement des éco-manifestations ». Ce label a été décerné à environ 400 évènements depuis 2018.

La charte d'engagement des éco-manifestations propose aux manifestations les plus engagées la possibilité de compenser tout ou partie de leurs émissions de gaz à effet de serre. Les montants correspondants font l'objet d'un cumul qui est ensuite intégralement reversé dans un projet local.

« Nous avons contribué à hauteur de 6 000 € pour le projet d'Andlau. Cette enveloppe représente la contribution d'une dizaine d'évènements que nous avons accompagnés. Nous nous sommes rendus à Andlau au mois de septembre et les plants atteignaient déjà une hauteur d'environ 50 centimètres. Pour ce premier projet ce sont les Internationaux de Strasbourg, dont nous sommes partenaires, qui nous ont mis en relation avec le propriétaire. Cette année, nous avons été contactés par des acteurs de la compensation dans le domaine agricole. Nous y réfléchissons, notre prochaine enveloppe sera bientôt disponible. »





PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Liberté
Égalité
Fraternité

LABEL BAS
CARBONE



Focus sur
des projets
en Grand-Est

Témoignages de financeurs (2/2)

Newen Studios, filiale du Groupe TF1, est l'un des leaders de la production, de la distribution audiovisuelle et cinématographique à l'international. Ils ont toujours souhaité être pionniers, précurseurs.

« Avec la série quotidienne "Plus belle la vie" nous avons mis en place quelques premiers principes de base de la réduction des émissions carbone, avec la série "Marie-Antoinette" coproduite par **CAPA, Banijay Studios France et Canal +**, nous avons souhaité aller plus loin et tester la compensation volontaire. Cette série est par ailleurs labellisée Ecoprod, un label qui certifie que l'œuvre a été produite de manière éco-responsable. Nous connaissions déjà Carbonapp, ils nous ont naturellement proposé de financer le verger de Mr Bath, le plus proche de nos studios parisiens, en accord avec notre budget et notre souhait d'avoir un projet en lien avec des pommes. C'était en 2022. Aujourd'hui, l'aventure compensation volontaire continue par le biais de la marque Rejeneo de Bouygues (actionnaire du groupe TF1) dédiée à la contribution climatique. »



Vous aussi souhaitez financer un projet label Bas-Carbone ? Parcourez le Registre à la recherche de votre projet coup de cœur : <https://mtect.fr/693>

En savoir plus sur le label en région Grand-Est, visitez notre site internet à cette adresse: <https://mtect.fr/694>

Le label bas carbone est un outil national de certification carbone, au service de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Bas Carbone. Il garantit aux financeurs, souhaitant compenser volontairement leur empreinte carbone, un investissement de qualité dans des projets vertueux. Les sociétés interviewées ci-dessus ont permis respectivement de financer en partie les projets de reconstitution de forêts dégradées et de plantation de vergers. Le détail de ces projets est disponible dans les Focus Projets n°1 d'avril 2024 et n°2 d'octobre 2024.

Ressources : quelques rappels en matière de communication



L'annexe IV.B4 de l'arrêté ministériel définissant le référentiel du label «Bas-Carbone » prescrit les usages :

<https://mtect.fr/773>

La communication doit être transparente et associée à une communication sur les actions préalablement mises en œuvre pour éviter et réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Cette communication ne doit pas laisser supposer de la neutralité carbone du bénéficiaire.

Tant que la vérification des réductions d'émissions n'a pas eu lieu, **toute communication sur un projet labellisé qui mentionne les réductions d'émissions qui seront potentiellement générées, doit :**

- **mentionner explicitement le caractère prévisionnel** de la valeur de réduction annoncée **en utilisant les termes « estimées à »** ou l'adverbe « environ »;
- indiquer **une valeur arrondie à la cinquantaine en dessous**;
- mentionner la phrase : **« La valeur définitive de l'estimation ne sera établie qu'après vérification par un auditeur indépendant et une décision administrative de vérification ».**

Avis de l'ADEME :

L'ADEME a formulé en 2022 deux avis portant sur :

- **La compensation volontaire : de la théorie à la pratique :** <https://mtect.fr/772> .
- **L'utilisation de l'argument de neutralité carbone dans les communications :** <https://mtect.fr/771> . Cette dernière fait référence à la loi « Climat et Résilience » et rappelle les pratiques en matière d'allégations environnementales.



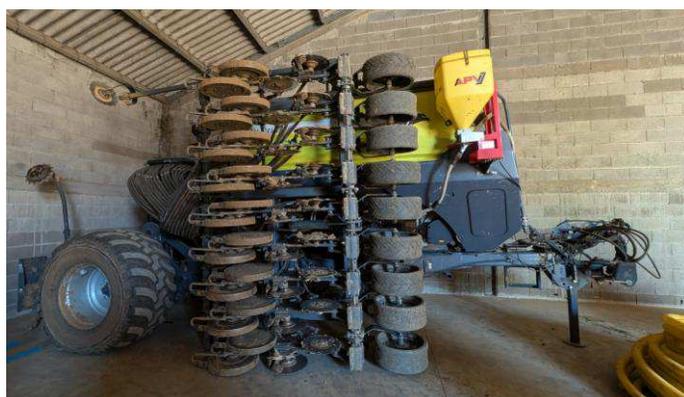
Grandes Cultures à Amanvilliers (57)

Ce matin, Bastien Huet accueille au sein de son exploitation située à Amanvilliers, en Moselle, l'équipe Label Bas-Carbone et Resoil (l'entreprise qui a réalisé son diagnostic carbone et déposé son dossier de labellisation). Il a repris l'affaire familiale, montée par son père et son oncle, en octobre 2023. Après quelques années passées dans le secteur de la gestion du foncier agricole, il met à profit ses études et son expérience pour des pratiques modernes en vue de poursuivre la conservation des sols initiée par ses aïeux. Il a fait appel à Resoil pour l'accompagner et valoriser le stockage et la réduction de carbone. Il nous raconte ses pratiques, les expériences qu'il met en place pour les ajuster, ses projets futurs... Dans son exploitation, il cultive du blé, du colza, de l'orge, des pois, du maïs. Il pratique la culture associée avec des plantes gélives qui permet de réduire les intrants et d'augmenter le taux de matière organique dans le sol. L'agriculteur pratique également le couvert végétal avec des pois (synthétise de l'azote) et des phacélies qui sont des plantes mellifères. Ces cultures de conservation sont ensuite soit détruites par le gel soit par action mécanique lors de la préparation des cultures de vente. Ces pratiques limitent l'érosion des sols et leur apportent de la biomasse. D'ailleurs, Bastien nous indique que la teneur de ses sols en matière organique est exceptionnelle (6% pour une moyenne de 1,7% au niveau national). Ces pratiques agissent pour le stockage du carbone. En complément, le diagnostic initial a permis de proposer de remplacer certains apports d'engrais organique plus émetteurs par d'autres moins émetteurs, ce qui se concrétise par l'épandage de compost lisier de porc et de digestat de méthaniseur. Ce projet agit donc à la fois en stockage et en évitement des émissions de carbone.



Enfin, Il nous présente ses engins d'exploitation et notamment son semoir qui permet de faire des semences associées. Il nous emmène ensuite dans les champs sur trois de ses parcelles. Il nous explique comment il surveille son écosystème notamment en ce qui concerne la reconnaissance de ravageurs et de pollinisateurs. Certaines espèces ont d'ailleurs un double rôle.

Le bilan carbone estime à environ 1950 Teq CO₂ potentielles évitées ou stockées sur 5 ans pour la mise en œuvre de ce projet. Resoil assure un suivi annuel pour quantifier au plus juste les réductions d'émissions (RE). En terme de temps passé au montage du projet LBC, Bastien s'accorde à nous dire que c'était assez simple et fluide. Le jour de la visite, le mandataire était présent auprès du propriétaire.



Vous aussi souhaitez financer un projet label Bas-Carbone ? Parcourez le Registre à la recherche de votre projet coup de cœur : <https://mtect.fr/693>

En savoir plus sur le label en région Grand-Est, visitez notre site internet à cette adresse : <https://mtect.fr/694>

Le label bas carbone est un outil national de certification carbone, au service de la mise en œuvre de la stratégie nationale bas carbone. Il garantit aux financeurs, souhaitant compenser volontairement leur empreinte carbone, un investissement de qualité dans des projets vertueux.

Nota : La valeur définitive de l'estimation des réductions d'émissions exprimée en tonne de dioxyde de carbone ne sera établie qu'après vérification par un auditeur indépendant et une décision administrative de vérification.



CarbonAgri à Florémont (88)

Ce matin, Eric Chardel et son père accueillent l'équipe Label Bas-Carbone et l'APAL, Association de Production Animale de l'Est, au sein de son exploitation située à Florémont dans le département des Vosges. Il a repris l'affaire familiale, montée par son grand-père, en 2004. Son père élevait des prim' Holstein pour la production de lait, lui a préféré les races à viande. Il a commencé par l'achat de 5 génisses Limousines, puis a totalement modifié l'exploitation passant de 66 animaux laitiers et 90 ha de surface agricole utile (dont 12 ha de céréales, 6 ha de maïs et 72 ha de prairies naturelles) à 240 bêtes de race à viande et 147 ha (dont 18 ha de céréales, 6 ha de maïs ensilage, 19 ha de luzerne et 104 ha de prairies naturelles). L'élevage de Limousine dans le Grand-Est n'est pas une exception : c'est la seconde race la plus commune pour les vaches à viande derrière la Charolaise. L'APAL a pour missions de valoriser la production des adhérents éleveurs, d'organiser le marché et de proposer des services permettant l'amélioration des performances technico-économiques des exploitations. C'est donc tout naturellement que l'exploitant s'est tournée vers l'APAL pour monter son projet label Bas-Carbone. Un premier audit a eu lieu, des leviers de transitions ont été identifiés et c'est Eric qui a choisi ceux qu'il souhaitait mettre en œuvre pour son exploitation. Son projet tourne autour de plusieurs axes : la plantation de haies, l'implantation de prairies temporaire, l'amélioration de la performance génétique et la modification de l'alimentation du bétail. Les haies ont été plantées avec des variétés différentes (érable, cerisier sauvage, cornouiller, saule,...) qui agissent en faveur du stockage du carbone et abritent la biodiversité. Au final 1,3 kms de haies ont été plantées, soit le double de ce qui était initialement prévu. Les prairies temporaires permettent de stocker du carbone mais servent aussi à fournir une alimentation équilibrée des animaux qui passent une partie de l'année au pré. Eric a également remplacé une partie de sa culture de céréales par celle de la luzerne. Cette plante (cf. image =>) fourragère est riche en protéine et stocke d'avantage de carbone, elle permet également à l'exploitant d'être plus autonome pour l'alimentation de son troupeau. Elle procure notamment de meilleures propriétés organoleptiques à la viande bovine. En ce qui concerne la génétique, l'éleveur est allé choisir ses 3 taureaux reproducteurs à la station de sélection des limousins à Limoges (87) pour saillir les 80 mères du troupeau les plus reproductives.



Eric n'a pas choisi d'agir sur l'âge au premier vêlage qui permet un certain gain productivité mais occasionne des inconvénients comme une vigilance accrue de l'alimentation des génisses qui doivent atteindre 2/3 de leurs poids adulte au moment de l'insémination qui est, de fait, avancée de quelques mois dans la saison et non compatible avec ses autres activités.

Le bilan carbone estime à environ 500 Teq CO₂ potentielles évitées ou stockées sur 5 ans pour la mise en œuvre de ce projet. L'APAL assure un suivi sur demande pour ajuster les pratiques si nécessaire afin de ne pas dévier du scénario de projet. Un audit a d'ailleurs eu lieu à mi parcours. Le distributeur Lidl a financé ce projet (cf verso).



Vous aussi souhaitez financer un projet label Bas-Carbone ?
Parcourez :

- le Registre à la recherche de votre projet coup de cœur <https://mtect.fr/693>
- ou la plateforme Carbioz (cf. verso).

En savoir plus sur le label en région Grand-Est, visitez notre site internet à cette adresse: <https://mtect.fr/694>

Le label bas carbone est un outil national de certification carbone, au service de la mise en œuvre de la stratégie nationale bas carbone. Il garantit aux financeurs, souhaitant compenser volontairement leur empreinte carbone, un investissement de qualité dans des projets vertueux.

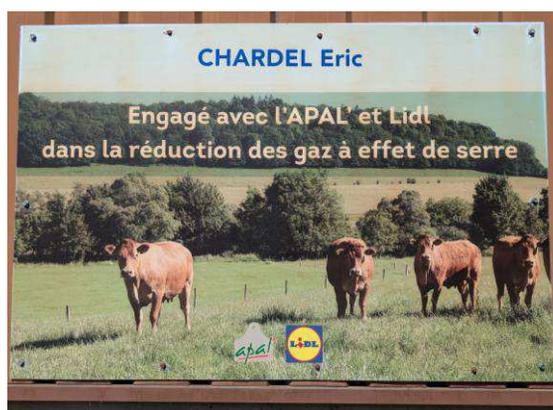
Nota : La valeur définitive de l'estimation des réductions d'émissions exprimée en tonne de dioxyde de carbone ne sera établie qu'après vérification par un auditeur indépendant et une décision administrative de vérification.



CarbonAgri à Florémont (88) – Témoignage du financeur

Lidl est présent en France depuis 1989. Le premier magasin a ouvert ses portes le 5 avril 1989 à Sarreguemines (57), dans l'Est de la France, il y en a aujourd'hui plus de 1600 dans toute la France. Cette même année, l'entreprise ouvre deux plateformes logistiques à Illkirch (67) et Noisseville (57), elle en compte aujourd'hui 26. L'enseigne s'est engagée en 2022 à soutenir des projets Label Bas-Carbone. Cela lui permet de renforcer ses liens avec le monde agricole, en accompagnant les producteurs vers une démarche de décarbonation des exploitations, tout en participant à la réduction des émissions de sa chaîne d'approvisionnement. Amine MANI, chef de projets Sénior RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) nous expose :

« Nous soutenons avec conviction l'initiative très pertinente entreprise par l'APAL (Association de Production Animale de l'Est) pour réduire l'impact environnemental de ses exploitations. Depuis 2016, nous sommes partenaires via nos contrats tripartites sur la viande Limousine, et en 2022 nous avons entamé une nouvelle étape de collaboration. Nous soutenons financièrement la réduction des émissions de carbone des éleveurs de l'APAL grâce à une approche pragmatique. La première année, 20 exploitations ont été intégrées dans l'appel à projet avec un objectif de réduction de 15 000 tonnes équivalent CO₂ sur 5 ans. Nous poursuivons notre engagement en ajoutant 5 000 tonnes supplémentaires annuellement en 2023, 2024 et 2025. Ceci représente un financement total de 30 000 tonnes équivalent CO₂ d'ici 2030. »



Vous aussi, vous souhaitez financer des projets carbonAgri?

Le Crédit Agricole et France Carbon Agri ont mis à disposition une plateforme de recherche dédiée aux projets Label Bas Carbone. Carbioz est une solution à la fois digitale et humaine permettant aux entreprises, collectivités territoriales et associations de soutenir des projets de décarbonation agricoles labellisés par l'État et ancrés dans les territoires, grâce à l'acquisition de crédits carbone volontaires.

Rendez-vous sur la plateforme
<https://carbiox.fr/projects>

L'outil de recherche permet à tout un chacun de visualiser sous format carte ou liste, les projets financés, en recherche de financement, avec option posé ou en cours de labellisation par département selon plusieurs critères (département, type de projet, co-bénéfices, date de fin de projet, enveloppe carbone ou financière).

Un descriptif est disponible pour chaque projet.



Financé

Floremont (Vosges) - Bovin Viande

Réductions d'émissions générées : 528 téq CO₂

- Region : Grand Est
- Co-bénéfices : Biodiversité, Qualité de l'air, Energie renouvelable
- Mandataire : France Carbon Agri
- Date de fin du projet : Août 2026

En savoir plus

